

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 24

Artikel: Un conte
Autor: A.V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plus, du reste, nos braves cavaliers ne se sentirent vexés lorsque certain capitaine de landsturm, venant de l'infanterie et chargé de faire monter à cheval un détachement, s'était écrié en désespoir de cause : « Dragons, ... doublez la bête ! »

Mais revenons au grand Louis.

Il a connu de près les chefs les plus illustres de nos anciennes milices, Herzog notamment, dont il fut cavalier d'ordonnance et estafette d'état-major.

Lorsqu'il accomplissait à Berne son école de recrues, Louis fonctionnait une fois en qualité d'ordonnance postale. C'est dire qu'il devait aller, à tous les courriers, à la poste civile y « toucher » les lettres et paquets adressés aux recrues. Comme il rentrait à la caserne, un gros paquet de lettres sous le bras et de nombreux colis ficelés ensemble qui retombaient en grappes sur sa poitrine et sur son dos, la ficelle se rompit et notre dragon eut la désagréable surprise de voir les paquets s'éparpiller autour de lui. Les passants s'arrêtaient pour le dévisager de leurs yeux cruellement ironiques, car Louis, il faut le dire, offrait un point de mire désopilant à la curiosité de la ville fédérale. Il penchait sa longue stature vers le pavé de la rue et étendait ses grands bras pour ramasser les colis épars dont il fit un tas. Puis, navré et perplexe, il leva les yeux... cherchant le secours !

Au même instant, passait un garçon livreur portant une hotte de boulanger évanescente et profonde. C'est ici qu'il convient de parler, non pas de grand sabre, mais de « compréhension » !

Le grand Louis comprit aussitôt le parti qu'il pouvait tirer de cette hotte providentielle. Il héla le porteur et lui demanda incontinent de lui vendre l'objet de son désir. L'autre fit d'abord quelques objections, mais alléché par le prix offert, — cent sous, une somme à cette époque-là, — il finit par acquiescer et remit au dragon ce cacolet d'un nouveau genre où furent empilés lettres et paquets.

C'est ainsi que le brave Louis s'achemina, entre deux haies de curieux, du côté de la caserne, où il fit bientôt une entrée sensationnelle.

Le commandant d'école qui l'avait vu rentrer, — en un clin d'œil tous les officiers avaient été aux fenêtres, — le fit mener à son bureau afin de connaître les raisons de ce qu'il appelait une mascarade. Ayant ouï les explications de l'ordonnance, il partit d'un bon rire paternel et félicita le dragon vaudois pour son esprit d'initiative.

Puis, saisissant le timbre de l'état-major, il l'appliqua sur le fond de la hotte qu'il avait renversée et qui devenait ainsi propriété de l'armée.

— Tenez vos cent sous, fit-il au soldat en lui remettant un écu, et... rompez !

Le lendemain, un ordre du jour affectait la hotte du grand Louis au service postal de la caserne de Berne.

A. Mex.

La Patrie Suisse. — C'est encore un numéro fort réussi que vient de publier la « Patrie Suisse » (943, du 6 juin). Voici d'abord les portraits et la biographie du doyen d'âge, M. Emile Matthey, et du nouveau président, M. Casimir Girot, du Grand Conseil neuchâtelais ; l'écrivain Louis Dumur et le médaillier Hans Frei ; voici les aviateurs Costes et Le Brix, à Genève, l'évocation de vieilles coutumes de Savièse, toute une série de superbes reproductions d'œuvres de Hans Frei, à commencer par la médaille commémorative de son 60e anniversaire, puis la curieuse église de Res-sudens près Payerne, et ses fresques. La page étrangère nous montre Umberto Nobile et le Memorial Day à Paris. Au total, une trentaine de très belles illustrations. S. I.

A PROPOS DU POLE NORD

Il paraît qu'il y a un rude bout, pour y aller, à ce Pôle; et des pouettes routes, par dessus le marché ! En bateau, ça ne va pas ; en traîneau, ça secoue trop ; en auto, on reste enramblé ; en avion ou en ballon, on se perd dans les brouillards du Rhône ! Et, pourtant, il y a un tas de lulus, tous plus enragés les uns que les autres, pour y planter le drapeau de leur pays et en faire la conquête ; qu'ils se veillent seulement de ne pas y rencontrer des Allemands, qui te leur fichent une rebidoulée, il y en a partout !

Vous allez voir, pour finir, si les Etiens, les

Américains, les Norvégiens, bref tous ceux dont quelque compatriote a risqué d'y aller, ne se battent pas pour savoir à qui appartient ce tonnerre de Pôle ! Que du dibale peuvent-ils bien aller bourgatter par là-bas ? Il n'y viendrait pas seulement des cenèves ou des tacconnets ! Qu'en auront-ils de plus, quand ils auront attrapé des engelures et des orbets par là-bas ? Au lieu d'aller le découvrir, ils feraient bien mieux de le recouvrir, leur bougre de Pôle, qui nous amène toutes sortes de rebuses !

La belle affaire d'aller là-bas ! On irait bien nous, avec Marc à Louis et Jean des Sapins ; mais il n'y a pas seulement une pinte pour boire un demi en arrivant, alors rave !

L'autre soir, on causait avec Marie, et on se demandait comment tous ces gaillards faisaient pour ne pas geler de froid ?

— Oh, bien sûr qu'ils ont pris chacun une bonne cruche dans leur ballon et mis un bon broussetout, des bonnes socques, des mitaines et un bonnet à poils ! m'a dit la Marie !

Moi, je vous dis qu'ils vont se casser la figure par dessus ces glaciers ! Les Etiens, ça n'a pas l'habitude de ça ; ils n'ont point de glaciers par chez eux, ça fondrait trop vite ! Pour sûr qu'ils cherchent un emplacement pour y mettre le Vésuve qui devient trop chaud. Ça sera une rude affaire de le déménager. Ils auraient au moins dû prendre un guide de sorte, par Zermatte ou Inteleque ! Enfin, qu'ils s'arrangent, après tout ; comme disait le syndic, l'autre jour :

— Moi, je m'en fiche, c'est pas moi qui paye !

Mais, tout également, c'est des rudes taborniauds de s'être embriés par là-bas, sans seulement savoir les chemins ! Et puis, vous verrez que ça va encore amener une guerre, c'est moi qui vous le dit ; à moins que la Société des Nations de Genève, ne décide de faire de ce Pôle un canton suisse, pour mettre tout le monde d'accord. On y pourrait faire une colonie, pour y envoyer ceux qui s'échauffent trop aux votations ! Croyez-vous que ça te les rafraîchirait au tout fin et que ça te leur passerait l'envie de faire des bedumeries ? ! Ce serait bien le seul et le meilleur parti qu'on pourrait tirer de ce sacré Pôle !

Pierre Ozaire.

UN CONTE

Le Français, né malin, forma la vaudevilles, écrivait Boileau. Malgré sa courtoisie habituelle, le Français a créé aussi tel conte populaire d'une cruelle impertinence envers les dames : la satire du moyen-âge les a souvent déchirées, et je sais un récit court et cinglant que nous n'oserions plus inventer. Emile Chasles nous l'a narré jadis parmi tant d'autres. Peut-être est-il bon de le remettre en mémoire : on en déduira que la femme moderne a gagné en vertu grâce à la maturité qu'apportent les siècles, et que l'homme d'aujourd'hui est moins sincère que les conteurs du passé. Le conte ressemble à la fable : sous une forme plaisante et fort simple, il contient souvent les paroles de la révélation. Voyons le nôtre.

« Quand Adam et Eve furent chassés du paradis, Dieu eut pitié de leur malheur ; il leur donna une baguette magique avec laquelle ils frapperaient la mer quand ils auraient besoin de quelque chose.

Adam, un jour, prit la baguette et frappa la mer. Eve regardait, et elle vit sortir de l'eau une brebis.

— Madame, prenez cette brebis, dit Adam ; ayez-en soin. Elle vous donnera du lait et du fromage, et ce sera une compagne.

Eve, jalouse, se mit à désirer une autre bête, pour que la compagnie fût encore plus belle. Elle saisit la baguette et frappe violemment la mer. Un loup en sort, qui prend la brebis, et qui s'enfuit à grande allure droit vers le bois, où il disparaît.

Eve, qui voit sa brebis perdue, se met à pleurer et à crier en se désolant. Adam reprend la baguette et frappe la mer. Un chien en sort, qui court sur le loup pour reprendre la brebis, et le loup, forcé de lâcher sa proie, rentre au bois en

grondant, quitte à prendre sa revanche le lendemain.

Adam est très joyeux d'avoir son chien et d'avoir sa brebis. Il frappe encore, et toutes les fois qu'il frappe, il fait naître des animaux qui demeurent auprès de lui et s'approprient aussitôt. Eve, de plus en plus jalouse, frappe encore et en fait naître de tout différents : ce sont des ours, des lions, des tigres, qu'elle essaye en vain de retenir. A peine sortis de la mer, ils fuyaient au bois.

Enfin, elle frappa une dernière fois. Alors elle ne fit pas naître un animal simplement féroce, elle fit apparaître celui qui joint la ruse à la férocité : cet animal au poil fauve, à l'œil sauvage, à la démarche hypocrite... c'était maître Renard.

Ainsi conta Chasles, d'après le peuple. Il conta sobrement : Voltaire l'aurait goûté. A. V.



UNE ABBAYE

Un digne abbé de Bramafan vont célébrer la fête de l'abbaye ; elle a cette particularité qu'elle ne dure qu'un jour, un dimanche naturellement ; de plus le banquier officiel a été supprimé, ces braves gens préférèrent le pot-feu familial, la daube bien mijotée au jus singe de la cantine, et ils ont raison.

Depuis trois semaines, les jeunes filles, sous la direction de la régente, occupent leurs loisirs à confectionner des fleurs en papier — rose, bleu, jaune — qu'elles insinuent ensuite dans des guirlandes de mousse. Ce sont les gosses de la grande école qui ont récolté la mousse, tandis que les membres de la jeunesse coupaient du dais.

On a posé hier le pont de danse ; on l'a essayé. Le pourtour est orné ; les lanternes sont suspendues, les guirlandes se balancent agréablement dessus des têtes, et le régent a composé et écrit de gros caractères, sur un carton blanc, ce quatrain de circonstance :

Salut ! amis venus de loin
Pour assister à notre fête.
Croyez que nous prendrons grand soin
De la rendre pour vous parfaite.

C'est plus cordial que poétique, mais bast, personne n'y cherchera la petite bête. Le cœur y est, ça suffit.

Ainsi tout est prêt. Les filles ont repassé leurs robes de mousseline et leurs ceintures de soie, les garçons sont « pi prau ben retapà ». La fanfare de... n'a pas fait faux-bond. Ça marche. Le temps est superbe, c'est un vrai jour d'abbaye.

Et ce matin, dès l'aube, la dite fanfare a sonné la diane devant l'école, devant la maison du syndic, devant celle du président de l'abbaye, et en face la place de l'église. On parlait bien de contourner le temple et d'aller donner l'aubade à M. le ministre, mais il est tant gringue ces temps et puis Mme la ministre n'est pas tous les jours comode ; on s'est abstenu. Ce fut sans doute plus sage.

A six heures les tireurs se sont réunis devant la maison de commune où ils ont pris le drapeau puis fanfare en tête et précédés des cibarres, le cortège a « paradé » dans le village, précédé par le flanqué et suivi de tous les gamins de la commune, depuis ceux qui se mouchent à peine jusqu'à ceux qui vont à la cure. Après ça, arrivée à l'église, et commencement des feux.

— Pra ! pra ! pra ! pra ! pra !...
On a tiré jusqu'à midi sans désemparer. C'est à-dire, entendons-nous. On a interrompu pendant le culte de 9 à 10¹/₂ heures. D'aucuns sont allés à l'église, d'autres — je crois même que les mécréants étaient en majorité — sont entrés à la pinte pour y manger des omelettes et « écraser